



PROJET

Annexe à la décision
n°25-060-D

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Syndicat Départemental EAU47
997, avenue du Dr Jean Bru
Bâtiment B
47031 AGEN DECEX
Tél : 05 53 68 44 00

B - Identification du titulaire du marché public

altereo

ALTEREO – Agence Atlantique
19, rue Pablo Neruda
33140 VILLENAVE D'ORNON
bordeaux@altereo.fr
SIRET : 453 686 966 000 20

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Mission de maîtrise d'œuvre relative à la mise en place du système d'assainissement collectif dans le bourg de Saint-Léger (PRO-ACT -VISA -DET-AOR)

■ Date de la notification du marché public : 10 septembre 2020

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 24 039,25 € HT
- Montant TTC : 28 847,10 € TTC

■ Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8 549,80 € HT
- Montant TTC : 10 259,76 € TTC

■ Montant actualisé du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 32 589,05 € HT
- Montant TTC : 39 106,86 € TTC

■ Modifications introduites par le présent avenant :

En Phase Projet, des compléments d'étude ont été nécessaires afin de valider les choix techniques d'implantation des réseaux et de la station d'épuration. Les sujets ont porté sur :

- des contraintes parcellaires qui ont conduit à déplacer par deux fois la station d'épuration sur des nouveaux sites
- des modifications du tracé des réseaux liés au déplacement de la station d'épuration, des demandes d'optimisation de tracé et de collecte de nouvelles zones
- des modifications de la cote finie de la station d'épuration suite aux échanges avec les services de l'état
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études topographiques et géotechniques
- la production de note d'incidence et étude d'impact pour instruction des services de l'état

En Phase ACT, deux consultations ont déjà été conduites et ont été rendues infructueuses. Une nouvelle et dernière consultation est prévue pour lancer les marchés travaux.

L'ensemble de ces prestations n'était pas prévu initialement au marché car liées à des événements externes imprévisibles et doit faire l'objet d'une rémunération forfaitaire complémentaire.

Mission complémentaire	Nombre de jours	Coût €HT
- Révision complète de la mission PRO initiale, réalisation de l'équivalent de deux phases ACT et assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage d'étude complémentaire et la production de notes techniques pour les services de l'état	29 jrs	20 905,00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 20 905,00 € HT
- Montant TTC : 25 086,00 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 87 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 53 494,05 €HT
- Montant TTC : 64 192,86 € TTC

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
YVON Antoine Directeur d'agence	A Bordeaux, le 02/06/25	Gilles BRUNSCH WIG Signature numérique de Gilles BRUNSCHWIG Date : 2025.06.02 14:46:28 +02'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)